

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DSRS	Date	2 octobre 2024
Numéro	24.412	Heure	16h20

Auteur-e(-s) : Mathias Gautschi
Titre : Sortir le 4 ^e âge de la LAMal ?
Contenu : Selon le journal <i>Le Temps</i> du 27 septembre 2024, les ministres de la santé de Suisse romande et du Tessin lancent l'idée de sortir le 4 ^e âge de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Quel projet la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) poursuit-elle par là ? Sait-elle déjà quels en seraient les bénéfices et les conséquences en matière de finances cantonales ?
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Mathias Gautschi		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :